

Ottawa, le 15 Octobre 2014

Objet : PRÉCEPT-F - APPEL DE PROJETS 2014 - 2015

Madame, Monsieur,

Au nom des membres du Conseil d'administration du **Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC)**, il me fait plaisir de vous informer que nous procédons aujourd'hui au lancement de l'appel de projets dans le cadre du **Programme structurant de partage et de renforcement de l'expertise des collèges et cégeps canadiens en enseignement professionnel et technique dispensé en français (PRÉCEPT-F)**.

Le programme **PRÉCEPT-F** vise à augmenter la qualité de la formation professionnelle et technique et à en accroître l'accessibilité pour les francophones. Ainsi ce programme valorisera la formation professionnelle et technique dispensée en français au Canada. C'est un programme structurant dont les effets porteront sur le renforcement institutionnel et l'amélioration des pratiques pédagogiques et administratives.

Le RCCFC est heureux de pouvoir compter sur l'appui financier du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, et du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, du gouvernement de l'Alberta (Advance Learning and Education) qui viennent appuyer la contribution du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) et du ministère de l'Enseignement supérieur, Recherche, et Science (MESRS) et de Patrimoine canadien au programme PRÉCEPT-F.

À cet effet, vous trouverez ci-joint le guide du demandeur expliquant comment remplir le formulaire de demande et y inscrire toutes les informations requises afin que la demande soit considérée recevable aux fins d'évaluation.¹

Nous vous demandons de porter une attention particulière à la **Section D : Présentation détaillée du projet**, notamment en ce qui a trait au **point 3. Aspects innovateurs du projet** et au **point 4. Impacts prévus sur les services offerts à la population (Annexe 1)**.

En ce qui concerne les activités, il est important de joindre un tableau semblable à celui présenté à l'annexe 2.

La date limite de soumission de votre proposition est fixée au **23 janvier 2015 à 16 :00 HNE** et nous espérons pouvoir vous communiquer les décisions relatives à la contribution du RCCFC vers le 28 février 2015, de telle sorte que les activités de réalisation des projets puissent s'entreprendre le plus rapidement possible.

Je vous encourage encore une fois à profiter de cette occasion pour accroître les échanges et le partage d'expertise avec les autres membres de notre réseau. Entre-temps, si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le directeur général



Laurier Thibault

Cc : Monsieur Norbert Roy, président du RCCFC